



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Cooperatives et groupements

Question écrite n° 38747

Texte de la question

M Andre Clert attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur les difficultés qui résultent des conditions actuelles de financement des investissements réalisés dans le cadre des CUMA C'est ainsi que, dans le seul département des Deux-Sevres, cinq mille quatre cents agriculteurs se sont regroupés dans deux cent trente CUMA qui ont fait l'objet, en 1987, d'une enveloppe en prêts bonifiés de 12 millions de francs pour un investissement total de 24 millions de francs. Cette somme, reconduite en 1988, a été amputée de 2,3 millions de francs pour financer des opérations pour 1987 alors qu'il serait nécessaire de disposer cette année de 18 millions de francs en prêts bonifiés pour un investissement prévu de 30 millions de francs. Il demande quelles mesures il entend prendre pour que cette forme d'agriculture associative, qui se révèle bénéfique à la fois pour les agriculteurs et la collectivité, puisse faire face, dans les meilleures conditions, à ses besoins réels.

Données clés

Auteur : [M. Clert André](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38747

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 1988, page 1387